

Informations générales

Le CAS Conseil psychologique, santé et famille est organisé dans le cadre de la maîtrise de formation continue universitaire francophone (Master of Advanced Studies, ci-après MAS) en psychologie de la santé des Universités de Fribourg, Genève et Lausanne. Ce CAS sera assuré par l'Université de Fribourg et peut être suivi de manière indépendante.

Population cible

Psychologues titulaires d'un diplôme de fin d'études en psychologie reconnu par la Confédération
Professionnels de la santé en possession d'un titre universitaire ou d'un diplôme d'une haute école spécialisée ou équivalent dans le domaine ou dans un domaine connexe.

Durée et ECTS	12 jours de formation (+1 jour pour évaluation) 6 séries de 2 jours sur 5 mois 10 ECTS
Responsable	Prof. Chantal Martin-Sölch UniFR
Contact	Coordination MAS psychologie de la santé Département de Psychologie, Université de Fribourg RM 01; C-2.104; Rue P.A. de Faucigny 2; 1700 Fribourg mas-psychosante@unifr.ch
Site Internet	Informations http://www.unifr.ch/psycho/mas-psychosante/fr/
Admission	Sur dossier: CV; Lettre de motivation; Copies des diplômes
Coût	6'500.- CHF
Début enseignement	25.09.2020
Délai d'inscription	31.08.2020
Lieu	Université de Fribourg, Régina Mundi

Certificate of Advanced Studies
Psychologie de la Santé
Fribourg

**Conseil psychologique,
santé et famille**

Programme et contenu

Objectifs

Le CAS en Conseil psychologique, santé et famille propose de développer le suivi psychosocial et le conseil dans le domaine de la psycho-oncologie, des douleurs et des maladies chroniques et d'acquérir des techniques pointues de conseil psychologique individuel, de couple et de famille.

Au terme de cette formation, les diplômés sauront :

- Utiliser des acquis des techniques de base conseil psychologique individuel, de couple et de la famille
- Utiliser des connaissances et outils dans le domaine des changements de comportements de santé
- Utiliser et appliquer les bases du suivi psychosocial et du conseil dans le domaine de la psycho-oncologie, des douleurs et des maladies chroniques.

Evaluation

Examen oral d'une durée de 45 minutes composé d'une présentation d'analyse de cas dans le cadre d'une consultation de conseil avec des propositions de prise en charge (30 minutes) et de 15 minutes de questions. Le sujet de l'analyse de cas sera donné à l'avance et l'examen organisé après la fin des cours théoriques du CAS (12 semaines au plus tard).

Module I :

Pratique du conseil psychologique pour l'individu, la famille et les proches | Prof. Dominik Schöbi

- Modèles de pratique des entretiens et exercices pratiques
- Mécanismes de changement et intégration didactique
- Prise en charge systémique de la famille. Support aux parents
- Soutien à bas seuil des familles en tension
- Prise en charge maladie d'Alzheimer. Proches aidants
- Entretien motivationnel I

Module II :

Changements des comportements de santé en populations cliniques | Dr. Laurent Rossier

- Prise en charge psychothérapeutique de l'obésité : de la théorie à la pratique
- Application des techniques psychocorporelles aux problèmes de santé. Alcoologie
- Nouvelles technologies. Compétences numériques
- Gestion du stress. Activité physique
- Bio/Cardio feed-back. Santé cardio-vasculaire
- Entretien motivationnel II

Module III :

Suivi psychosocial de maladies chroniques | Prof. Chantal Martin Sölch

- Prise en charge interdisciplinaire de patients oncologiques
- Prise en charge interdisciplinaire des douleurs
- Prise en charge interdisciplinaire du diabète
- Mise en pratique des compétences.